

Mise en ligne le 06/09/2022



**N° 2022/52**  
**du 05 septembre 2022**

## **DELIBERATION**

*adoptant le règlement intérieur relatif aux conditions de mise à disposition et d'utilisation des véhicules communaux*

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- VU la loi n°69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi n°99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n°99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment son article L.123-1-1,
- VU le Code de la route de la Nouvelle-Calédonie, notamment ses articles L.17 et L.17/1,
- Considérant que la commune de Païta dispose d'un parc de véhicules de service mis à disposition des agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels ainsi que des élus lorsque l'exercice de leur mandat le justifie,
- Considérant qu'il importe réglementer la mise à disposition et les conditions d'utilisation des véhicules de service,
- Le comité technique paritaire consulté en sa séance du 23 août 2022,
- La commission des finances, de l'administration générale et des services publics entendue en sa séance du 24 août 2022,

## DECIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Est approuvé le règlement intérieur relatif aux conditions de mise à disposition et d'utilisation des véhicules communaux tel que joint en annexe à la présente délibération.

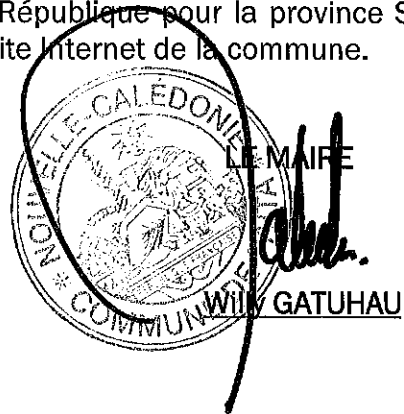
### ARTICLE 2 :

La présente délibération prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### ARTICLE 3 :

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, au trésorier de la province Sud, et mise en ligne sur le site Internet de la commune.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE MAIRE  
WILLY GATUHAU

### AMPLIATIONS :

- Registre..... 1  
- SAS..... 1  
- SG ..... 1  
- SGA..... 2  
- Cabinet..... 1  
- Personnel ..... 1  
- Finances ..... 1  
- TPS ..... 1  
- Archives..... 1